

Défis environnementaux et sociétaux associés à la recherche

ATELIER 2023

VOLET 1 – 16 mars

13h30 – 16h30

Format hybride* :

- Faculté de médecine, 37 allées Jules Guesde, Toulouse - Salle des thèses
- Visioconférence

**Pour enrichir la qualité des échanges, nous vous encourageons à nous rejoindre sur place.*

13h30

- Présentation du Volet 1 par **Gauthier CHASSANG**, Juriste, Inserm, CERPOP-UMR 1295, Université de Toulouse (UPS), Équipe BIOETHICS, Responsable opérationnel de la Plateforme Éthique et Biosciences (Genotoul Societal)

13h40

- **Serge PLANTON – « État des lieux des effets des activités humaines sur le climat, de la planète au cas national »**

14h10

Discussions

14h20

- **Emmanuel PICAUVET – « Responsabilité dans la recherche et enjeux environnementaux »**

14h50

Discussions

[15h00 - Pause]

15h15

- **Sarah SHEPHERD – « L'éco-anxiété, une réponse humaine aux maux de la planète »**

15h45

Discussions

15h55

Atelier de réflexion et mise en débat

16h25

Synthèse de l'atelier

Cet atelier de réflexion éthique est ouvert aux professionnels et au grand public. Il permet de bénéficier de l'expertise scientifique de plusieurs intervenants au travers d'axes complémentaires, tout en privilégiant les échanges et les interactions entre les participants. L'atelier forme un tout cohérent, cependant la participation à l'un des volets n'est pas conditionnée par une présence à chacun d'entre eux.

Formulaire
d'inscription
(gratuite et obligatoire)

PLATEFORME ÉTHIQUE ET BIOSCIENCES

Génopole® Toulouse Occitanie

CERPOP - UMR 1295

Unité mixte Inserm - Université Toulouse III Paul Sabatier

Faculté de Médecine, 37 allées Jules Guesde

31000 Toulouse - Tél. + 33 (0) 5 61 14 59 38

<https://societal.genotoul.fr/>

Serge PLANTON, Climatologue, Membre de l'association « Météo et Climat », Ancien responsable du groupe de recherche climatique à Météo-France, Ancien contributeur au GIEC– « **État des lieux des effets des activités humaines sur le climat, de la planète au cas national** »

A la suite des premières alertes lancées par la communauté scientifique, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat a été créé en 1988. Selon le mandat qui lui a été assigné, ce groupe est chargé « d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations scientifiques, techniques et socio-économique sur le changement climatique ». Nous reviendrons sur la création du GIEC, son fonctionnement et l'évolution de messages emblématiques diffusés par le groupe au fil de ses rapports successifs. Nous donnerons un aperçu plus détaillé des dernières conclusions que l'on peut tirer de son 6e rapport pour contribuer à un état des lieux de la situation environnementale concernant les changements climatiques. Nous nous focaliserons surtout sur les bases scientifiques de ces changements au travers de quelques conclusions clés concernant l'évolution du climat actuel, le rôle des activités humaines et les projections attendues selon différents scénarios d'émission de gaz à effet de serre. Nous nous appuierons aussi sur les expertises d'autres scientifiques que ceux du GIEC pour particulariser certains résultats des recherches les plus récentes au cas national.

Emmanuel PICAUVET, Professeur des Universités (Éthique appliquée), Directeur du Centre de Philosophie Contemporaine de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR 10 [Philosophie] et UMR 8103, ISJPS) ; Membre international du Centre de Recherche en Éthique (Université de Montréal, Québec) ; Co-titulaire de la Chaire « Éthique et Finance » (FMSH) et Co-directeur (avec G. Campagnolo) de la « Revue de Philosophie Économique / Review of Economic Philosophy » ; Chargé des relations internationales au Bureau de la Société Française de Philosophie et Membre du Comité directeur de la Fédération Internationale des Sociétés de Philosophie – « **Responsabilité dans la recherche et enjeux environnementaux** »

Cette communication concerne les enjeux éthiques et sociétaux associés à la thématique environnementale, abordée du point de vue de l'éthique appliquée. Dans ce domaine, la démarche d'engagement éthique est inévitablement solidaire d'un rapport à la recherche (comment se situer par rapport à ce que disent les experts ?) et finalement de l'éthique dans la recherche elle-même.

Il peut y avoir en éthique des tâches relevant de l'établissement de jugements de fait : description de l'évolution des formes sociales articulées autour des notions éthiques, description des évolutions linguistiques et des usages sociaux des notions éthiques, etc. Des investigations légitimes se rapportent à la détection des erreurs logiques, à la compréhension de l'évolution des définitions, à l'explication des formes d'interaction sociale liées aux concepts moraux qui servent de référence, à la description raisonnée des opinions ou croyances morales, à l'identification de jugements moraux prédominants, à l'établissement des rapports objectifs entre arguments ou jugements ou thèses.

Dès lors, la responsabilité éthique dans la recherche, à la fois dans les domaines normatifs et dans les sciences empiriques, consiste certainement en partie dans le fait d'explicitement une démarche donnant du poids à des aspects descriptifs. L'articulation entre faits et normes joue un rôle important dans la prise de responsabilité des chercheurs au regard d'enjeux cognitifs mais aussi face à des défis sociaux, sanitaires et environnementaux. En matière environnementale plus particulièrement, l'importance des données empiriques peut faire oublier la nécessaire explicitation des enjeux normatifs, mais les

conséquences sont alors problématiques pour la qualité de la délibération et de la réflexion critique au sujet de nos pratiques.

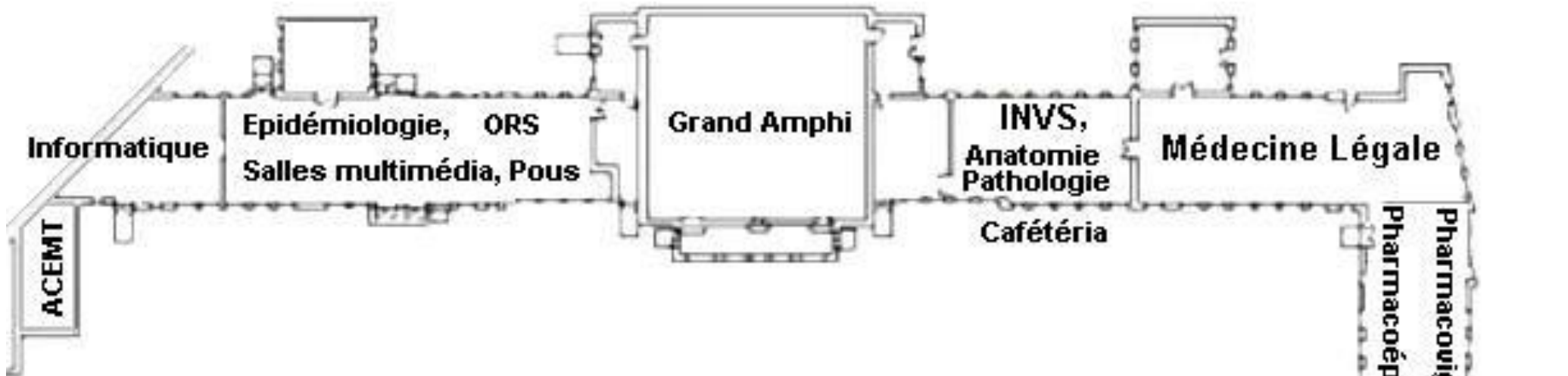
De fait, il ne faut pas laisser croire que les légitimes tâches de description ont vocation à épuiser la discussion sur les responsabilités dans la recherche ou dans les activités ou engagements dépendants, à un titre ou à un autre, de la recherche. La concentration de l'attention sur les données ne peut valablement faire oublier la distinction – parfois combattue mais très résistante – entre les jugements normatifs (indiquant un devoir-être) et les jugements descriptifs (portant sur ce qui se trouve être le cas). Certaines spécificités des questions environnementales et de leur articulation aux questions sociales ne méritent-elles pas d'attirer l'attention à cet égard ?

Sarah SHEPHERD, Étudiante en Master II Psychologie Clinique de la santé – « **L'éco-anxiété, une réponse humaine aux maux de la planète** »

Le changement climatique mondial et ses effets suscitent une inquiétude croissante dans de nombreux domaines. Les météorologues soulignent depuis un certain temps et avec une urgence croissante la nécessité d'atténuer les conséquences de l'effet de serre. La hausse des températures affecte les humains à un niveau bio-psycho-social.

La santé physique humaine est affectée par le changement climatique et de plus en plus de travaux mettent en évidence les effets négatifs que le changement climatique peut avoir sur la santé mentale. Les implications pour la santé mentale sont préoccupantes. L'anxiété liée au changement climatique, connue sous le nom d'éco-anxiété ou d'anxiété climatique, est une réponse émotionnelle répandue au changement climatique.

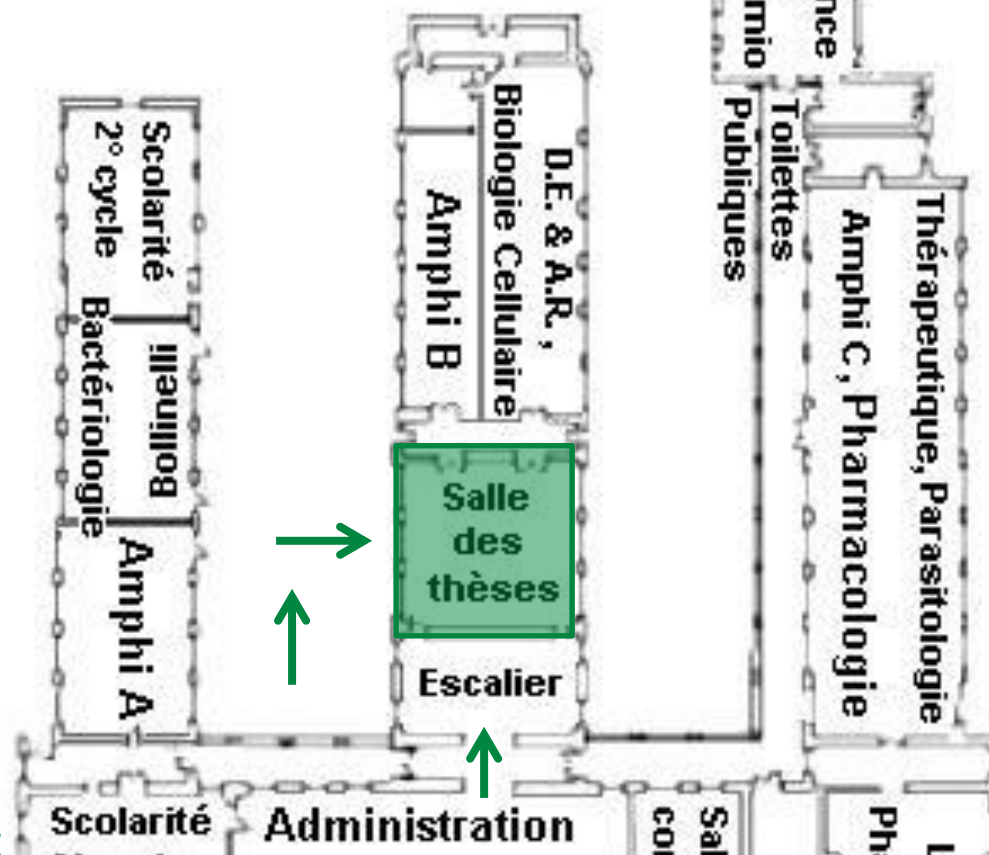
La présentation d'aujourd'hui examinera de plus près la compréhension actuelle de l'éco-anxiété, ses définitions, ses concepts clés ainsi que sa prévalence dans le monde et en Europe. Certains des outils psychométriques qui permettraient d'évaluer l'éco-anxiété et les inquiétudes climatiques dont nous disposons seront abordés et analysés, ainsi que la controverse autour de l'éco-anxiété. L'éco-anxiété existe-t-elle en tant que concept à part entière et pouvons-nous l'évaluer ? Est-ce que l'éco-anxiété est simplement un mal-être contemporain ou s'agit-il également d'un levier positif qui peut susciter l'adoption des comportements pro-climat ?



Plateforme Éthique et Biosciences CERPOP – Equipe BIOETHICS

Faculté de Médecine
37 allées Jules Guesde, 31000 Toulouse

Ligne de bus n°31 – Arrêt Jardin Royal
Ligne B du métro – Arrêt Palais de Justice ou Carmes



ENTREE
PARKING

ENTREE PRINCIPALE